

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 35 (1899)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

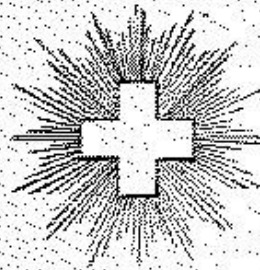
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Le congrès de Berne. — Simple lettre d'un jeune instituteur. — Chronique scolaire : les professeurs de gymnase à Bâle, Neuchâtel, Zurich, Berne, France. — Nouvelles pédagogiques et littéraires. — Bibliographie. — Variété. — Partie pratique : Langue maternelle : une première leçon de conjugaison. — Leçon de choses : une échelle. — Composition. — Dictées. — Variété. — Comptabilité. — Gymnastique.*

LE CONGRÈS DE BERNE

Elles sont derrière nous les grandes assises du Congrès scolaire suisse, qui ont réuni, sous les voûtes de la cathédrale de Berne, de 1400 à 1500 participants.

Au point de vue éducatif strict et du profit que nos institutions retireront de ces nombreuses discussions, nous rapportons de la ville fédérale une impression très mélangée.

Dans les deux principales questions à l'ordre du jour, on a tendu des mains suppliantes à la Confédération. Nous sommes partisan, sous certaines réserves formelles, de l'intervention de la Confédération dans le domaine de l'éducation populaire ; mais, franchement, est-ce au moment où les Chambres ont tout fait, tout sacrifié pour appliquer la belle œuvre des assurances qu'il est opportun de livrer ce double assaut à la caisse fédérale ?

D'accord avec M. Gass pour voir, dans l'instruction élémentaire absolument insuffisante d'un grand nombre de jeunes gens, un état de choses indigne d'une république démocratique, nous ne pouvons, d'autre part, que nous étonner d'entendre les *Schulpolitiker*, — puisqu'il est entendu qu'il y a aujourd'hui une politique scolaire — demander des millions pour une dépense dont la constitutionnalité a même été discutée, alors que l'Assemblée fédérale vient de renoncer à remplir ses obligations constitutionnelles en ce qui concerne le reboisement et la police des forêts. Chaque chose en son temps. On aura recours à l'initiative populaire, pour le cas où les Chambres se refuseraient à discuter le programme Schenk-Lachenal, ont dit quelques orateurs du Münster. M. Locher a cependant pu obtenir qu'on fit une dernière démarche auprès du Conseil fédéral et que l'initiative ne fût lancée qu'une fois les assurances votées. Le peuple suisse suivra-t-il les instituteurs sur ce terrain ? Nous avons de sérieuses raisons d'en douter. Les amis des subventions scolaires ne peuvent que regretter une insistance déplacée qui nuira sans contredit à une cause excellente en soi.

Il ne nous est pas possible de reproduire ici toutes les résolutions votées, tous les vœux formulés. Nous renvoyons le lecteur au compte rendu officiel du congrès.

Relevons cependant parmi les nombreux rapports présentés celui de M. Weckerle, de Bâle, sur l'évolution du principe de l'intuition, de Pestalozzi à Froebel. L'enfant est un ouvrier qui demande à agir. Agir, c'est exister. Avant que l'homme n'ait agi, ni lui ni les autres ne savent ce qu'il est, ni ce qu'il peut. Rarement le principe de *l'activité libre et spontanée* (Thätigkeitsprinzip) a été développé en termes plus élevés et plus convaincants.

Le travail de Mlle Schärer, de Zurich, sur les écoles complémentaires de jeunes filles mériterait plus qu'une simple mention. MM. Bendel et Weingart ont fait une conférence sur les rapports de l'enseignement professionnel avec l'école primaire. M. Fisler, le spécialiste zuricois, et Mlle Martig ont interprété le plan d'études qu'il y a lieu de suivre avec les enfants arriérés ou faibles d'esprit. Les maîtres abstinents ont voté toute une série de résolutions sur l'enseignement antialcoolique. Enfin, *l'Éducateur* reviendra sur les travaux de la *Société suisse des maîtres d'écoles normales*.

Le clou du congrès a été l'exposition organisée par les soins de MM. Weingart et Bögli dans la halle de gymnastique du palais scolaire de Mombijon. À bas les cours manuscrits, les longs cahiers de notes, les écoles refuges de l'abstraction, des mots sans les idées, des exercices de mémorisation inintelligente, du psittacisme ! Que de ressources mises aujourd'hui à disposition des instituteurs : cartes et manuels géographiques, moyens d'enseignement pour les sciences physiques et naturelles, tableaux historiques, etc. ! Il y avait à Mombijon toute une série de tableaux muraux destinés à illustrer la statistique scolaire suisse, travail intelligent, intuitif au premier chef, des plus suggestifs. M. Lambelet, du Bureau fédéral de statistique, devait donner, dans la salle même, une conférence sur ces tableaux et les enseignements qui en découlent. Le lundi, à 5 heures, nous apprimes que M. Lambelet, vu l'affluence des visiteurs, renonçait à sa causerie. Les tableaux seront photographiés et publiés, accompagnés d'un texte explicatif, nous a assuré M. Weingart.

La Suisse romande était représentée à Berne par le bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande au complet. Au banquet de lundi, M. Gagnaux, président, a apporté au *Schweiz. Lehrerverein* le salut de la section-sœur. MM. Busier, professeur, doyen de la section pédagogique du Gymnase, Baatard, président de la Société pédagogique genevoise, et Bouvier, de Genève, Perrochet, directeur, et Knapp, professeur, de Neuchâtel, une vingtaine de professeurs d'écoles normales et une trentaine d'inspecteurs et d'instituteurs de nos divers cantons romands ont tenu à faire preuve de solidarité et d'union.

Nos collègues de la Suisse allemande en ont été reconnaissants. Dans son discours de clôture, au Münster, — *last but not leust*, — M. Fritsch, président de la Société suisse des instituteurs, parlant des liens toujours plus étroits qui doivent unir les sections cantonales, a donné la Suisse française en exemple et parlé de l'organisation de la *Société pédagogique de la Suisse romande* comme d'un modèle à imiter. Nous avons, ici même, montré, à diverses reprises, tout ce que nos nouveaux statuts ont de puissant, en même temps que de libéral, pour peu que chacun y mette un peu de bonne volonté. Il ne nous est pas indifférent de trouver cette déclaration dans la bouche même de l'homme qui met tout en œuvre pour réunir sous les plis du même drapeau la grande cohorte des instituteurs de la Suisse allemande.

SIMPLE LETTRE D'UN JEUNE INSTITUTEUR

Après avoir passé quatre années sur les bancs de l'école normale, me voici depuis quelques mois en possession de mon brevet de capacité ; je suis instituteur. Le sort vient de me placer à la tête d'une nombreuse classe à trois degrés, ce qui signifie que j'aurai du pain sur la planche. Mais un jeune homme sain et robuste, animé par le feu sacré et conscient de l'importance de sa mission, ne doit pas s'effrayer de cette rude tâche. Aussi vais-je m'y consacrer avec zèle et persévérance. Sans doute, je rencontrerai dans mon enseignement bien des difficultés de tout genre ; j'aurai dès le début une peine immense à organiser mon école, de manière à occuper toujours utilement ces jeunes esprits différents d'âge et d'intelligence. En raison de cette composition de ma classe d'éléments si hétérogènes, il me sera aussi bien difficile de suivre régulièrement tous les bons principes pédagogiques recus à l'école normale et mis en pratique à l'école d'application, où j'ai passé trop peu de temps sous la direction de maîtres expérimentés et dévoués. Je dis *trop peu de temps*, car, en effet, pour être mis en demeure de donner des *leçons d'épreuve* sur toutes les branches et cela aux trois degrés, pour me familiariser avec l'organisation générale d'une classe, une pratique d'un mois n'est pas suffisante. J'avoue, pour ma part, qu'un exercice continu d'une demi-année au moins m'aurait été fort nécessaire pour me lancer dans ma carrière sans trop de fâcheux tâtonnements.

Malgré cette préparation insuffisante, je dois cependant me proposer d'enfreindre le moins possible les lois méthodiques de l'enseignement, en combattant sans cesse la funeste routine, fléau de l'école. Et j'entends par routine, en général : le manque d'un système rationnel d'éducation, le défaut d'intuition, de liaison, de concentration dans l'enseignement, l'abus de la mémorisation machinale, etc....

J'appelle routine, en particulier : les exercices de lecture et récitation purement mécaniques, les semblants de leçons de choses, les traditionnelles et ennuyeuses dictées données sans préparation

et souvent prises au hasard, les sujets de composition choisis au petit bonheur, l'étude suivie et parfois même littérale des chapitres de grammaire; l'abus des exercices grammaticaux faits de phrases détachées, qui ne disent rien à l'enfant, etc....

J'appelle routine: la mémorisation de versets, psaumes, formules catéchétiques exprimés dans un langage au-dessus de la portée de l'élève. J'appelle routine une marche trop hâtive dans l'enseignement du calcul, les opérations faites avec des nombres dont l'écotier ne possède pas encore une notion suffisante, l'étude toute machinale du livret, les règles d'arithmétique apprises sans être fondées sur des exemples préalablement exposés, etc....

Je me soumettrais pareillement à la routine en négligeant les leçons de géographie locale, en donnant un cours d'histoire trop rapide, pas suffisamment approfondi et détaillé pour qu'il en reste chez l'élève une empreinte durable, en consacrant des leçons de dessin uniquement à des copies serviles, etc....

Je me paie peut-être de trop belles résolutions en croyant jeter facilement de côté tout cet attirail routinier, et pourtant, il faut absolument que je travaille sans relâche dans ce but, si je veux être conséquent avec mes principes, si je ne veux pas chaque jour me torturer la conscience en commettant des crimes pédagogiques. Il faut que je m'efforce à tout prix de donner mes leçons aussi rationnellement que possible en vue de provoquer chez l'enfant *le développement de toutes ses facultés*, puisque tel doit être, selon la saine pédagogie, le but primordial de l'instruction primaire.

Je sais qu'il existe actuellement dans le monde scolaire romand une sorte de crise provoquée par le nouveau courant pédagogique qui se propage depuis quelques années. Je sais que ce mouvement rencontre des adversaires et des obstacles auxquels il fallait naturellement s'attendre et que le temps seul se chargera de vaincre. Pour moi, j'ai l'intime conviction que mon devoir d'instituteur est de suivre le courant du jour, d'évoluer du même pas dont marche la science pédagogique, car je ne peux pas douter un instant des progrès que celle-ci a accomplis incessamment et de ceux qu'il lui reste encore, sans doute, à réaliser.

Je crois à propos de citer ici quelques paroles de Jérémias Gottlieb dans son ouvrage si connu: « *Le Maître d'école*. » Il dit dans un passage: « Je crois au progrès, c'est pourquoi j'ai patience » et plus loin en parlant *de cours de perfectionnement* établis à son époque: « Nous comprimes seulement alors la grandeur de notre » vocation; une ardente soif d'instruction s'empara de nous. Jeunes » et vieux se sentirent pris d'un invincible désir d'être à la hauteur » de leur tâche. Rien de touchant comme le spectacle de ces hommes à la tête chenue, à la démarche déjà affaiblie par les années, » accourant aux leçons, prêtant une oreille attentive à l'exposé des » *méthodes nouvelles*. » (C'est nous qui souignons).

Au sujet des *méthodes nouvelles*, on me fera peut-être les objections suivantes: « Etes-vous certain, me dira-t-on, que les principes et les méthodes qu'on vous inculque à présent à l'école nor-

male sont les meilleurs et les plus rationnels ? Sommes-nous vraiment obligés d'aller chercher dans les pays du Nord ou ailleurs des pédagogues modèles ? Et puis, après tout, peut-il bien exister dans ce domaine un système d'enseignement bien défini avec des règles scientifiquement établies ? »

Je ne me sens pas la compétence voulue pour répondre moi-même directement à ces objections ; aussi m'en abstiendrai-je ; mais je dirai tout simplement que, malgré mon peu d'expérience, j'ai déjà pu cependant juger de la haute valeur des principes et méthodes en question. J'ai pu constater qu'ils sont établis d'une façon rationnelle, d'après les lois de la psychologie enfantine, qu'ils sont propres à éduquer normalement l'enfant et qu'ils portent des fruits heureux. Cette seule constatation me suffit. Peu m'importe de quelle école se réclament ceux qui ont pour tâche de former actuellement les élèves-maîtres. Je ne m'inquiète pas de savoir si leurs principes viennent de Suisse, de France ou d'Allemagne, de l'Angleterre ou des Etats-Unis ; je les trouve excellents, je les accepte sans hésitation aucune, comme j'accepterai toujours chaque principe nouveau dont j'aurai constaté l'heureuse efficacité.

Armé donc de toutes ces résolutions, je m'en vais maintenant me livrer courageusement à ma pénible, mais belle tâche, en ayant soin de ne pas me laisser déconcerter par les écueils semés sur mon chemin, et en cherchant simplement comme récompense la satisfaction du devoir accompli.

G^e.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Les professeurs de gymnase à Baden. — L'assemblée annuelle de la Société suisse des professeurs de gymnase a eu lieu le 1^{er} et le 2 octobre à Baden, sous la présidence de M. E. Arbenz, professeur à St-Gall. Elle comptait une soixantaine de participants, parmi lesquels les professeurs des gymnases d'Aarau, de St-Gall et de Bâle étaient les plus nombreux. Le gymnase de Zurich ayant à la même date ses examens de maturité, la majeure partie de son corps enseignant n'a pu se rendre à la réunion. Quant à la Suisse romande, elle n'avait, à notre connaissance, qu'un seul représentant en la personne de M. Bertrand, directeur du gymnase de Genève.

L'ordre du jour a été fidèlement suivi. L'assemblée a entendu une étude de M. Fröhlich, professeur à Aarau, sur Cicéron et César, un travail fort intéressant et riche en idées de M. Lüning, professeur à St-Gall, sur l'enseignement de la langue allemande dans les gymnases, enfin un exposé complet de M. Aepli, professeur à Zurich, sur l'Atlas scolaire suisse pour les gymnases, actuellement en préparation. Nul n'était mieux placé pour traiter ce sujet que M. Aepli, car c'est lui qui est l'auteur du premier projet présenté pour le plan de l'Atlas. Il a parlé avec sa compétence et sa clarté habituelles. Toutefois l'assemblée n'a pas ratifié toutes ses conclusions. Elle s'est déclarée favorable à l'élaboration d'un atlas pour les gymnases, mais elle désirerait le voir divisé en deux parties, l'une suisse, l'autre générale. Le volume consacré à la Suisse ne serait pas exclusivement géographique ; il devrait renfermer aussi des cartes historiques. La réunion n'a pas voulu se prononcer sur les questions d'ordre technique, en particulier sur le mode de représentation du terrain. Elle s'en remet pour cela à la Commission spéciale nommée par la Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique.

Cette Commission est composée de M. le Conseiller d'Etat Gobat, président; M. Huber, secrétaire à Zurich, vice-président; M. F. Guex, directeur à Lausanne, secrétaire; M. Aepli, professeur à Zurich; M. Brückner, recteur de l'Université de Berne; M. Held, ingénieur au Bureau topographique fédéral, à Berne; M. Knapp, professeur à Neuchâtel; M. Bosier, professeur à Genève.

La question des examens de maturité, aujourd'hui pendante devant la Confédération, n'a pas été abordée à Baden.

La prochaine réunion de la Société suisse des professeurs de gymnase aura lieu à Lucerne, en 1900.

NEUCHÂTEL. Société pédagogique neuchâteloise. Section du district du Locle. — *Séance du 8 octobre 1899, à 2 h. après midi, au Collège du Locle.*

M. W. Baillet, président, présente son rapport annuel sur la marche de la société pendant l'exercice écoulé. Ce rapport est adopté à l'unanimité et avec remerciements.

M. P. Dubois, fils, en un rapide et clair exposé, nous donne quelques premières notions de géologie. Il nous parle de la formation de la terre, des grands phénomènes qu'elle a subis, puis, du développement graduel des plantes et des animaux. Chacun a été vivement intéressé par le travail de M. Dubois et lui en exprime toute sa gratitude.

Vu la prochaine introduction des sciences naturelles au programme de l'école primaire, la section du Locle avait, dans sa séance du 8 juillet à la Brevine, décidé l'organisation de *courses botaniques*, afin que ses membres fussent mieux à même d'enseigner cette nouvelle branche du programme.

La première de ces courses s'est faite le jeudi 14 septembre après-midi; elle a été dirigée par M. A. Dubois, directeur des écoles primaires du Locle.

M. Dubois donne à la planche noire nombre d'explications et de renseignements précieux au sujet des trouvailles et des observations faites dans cette course. Merci à M. Dubois pour les connaissances qu'il nous a fait acquérir et pour la complaisance avec laquelle il se met à notre disposition pour faire de nouvelles *promenades botaniques*.

M. Perrenoud, inst. aux Ponts, communique les dernières décisions du Comité central, et, pour clore la séance, M. P. Benoit, donne lecture d'une petite scène humoristique: Le système métrique et l'ancien système des poids et mesures.

Notre section aura une séance administrative à l'issue de la prochaine conférence officielle de district.

CH. MATTHEY.

ZURICH. Les bâtiments scolaires du canton de Zurich sont assurés pour une valeur totale de 33 $\frac{1}{2}$ millions de francs, soit 7 $\frac{1}{2}$ millions pour les bâtiments de l'enseignement supérieur, 25 millions pour les écoles primaires, et 1 $\frac{1}{2}$ million pour les locaux de gymnastique. Et dire qu'il faut constater que les forts du Gothard ont coûté le double!

BERNE. M. H. Richard, maître à l'école d'application annexée à l'école normale de Hofwyl, a été nommé maître au progymnase de la ville de Berne.

Au lieu d'aller en classe, une jeune fille, encore en âge de fréquenter l'école, entra en condition dans un des bazars de la ville. Le père de l'enfant a été condamné à une amende de 80 fr. pour les 103 absences de sa fille.

— M. Gobat, Directeur de l'instruction publique, propose les deux réformes suivantes concernant la formation du personnel enseignant dans le canton de Berne:

1^o Durée des études portée à 4 ans.

2^o Création d'une section pédagogique au gymnase de Berthoud.

Le Comité central de la société des instituteurs bernois se voit, dit-il, dans l'obligation de mettre à ban la commune de Wahlendorf. Il interdit à ses membres, pendant deux ans, d'accepter les fonctions d'instituteur dans cette commune.

Le Comité central de l'association suisse des instituteurs catholiques vient d'adresser une demande à la direction de l'instruction publique des cantons catholiques tendant à établir un concordat entre ces cantons au point de vue des titres d'éligibilité des maîtres. Le brevet obtenu dans un des cantons catholiques serait valable dans tous les autres. Décidément, le vent est à l'entente intercantonale et la *Freizügigkeit* est en progrès.

FRANCE. *Le Pain*, journal des Œuvres sociales, rédigé par une femme, Paule Viguéron, reproduit, à son tour, une partie de notre article *Contre « la scholastique »*. Il lui est agréable de constater, dit-il, comment la question des châtimens corporels est envisagée dans la Suisse romande et, en particulier, par son confrère de l'*Educateur*.

Le Volume, journal des instituteurs et des institutrices, paraît à partir du 1^{er} octobre, dans le format des revues. Il inaugurerait toute une série de réformes. L'éditeur a en la bonne fortune de trouver un directeur dans M. Jules Payot, l'auteur de *l'Éducation de la volonté* et du beau livre : *Avant d'entrer dans la vie, aux instituteurs et aux institutrices*, l'homme que sa haute compétence en matière pédagogique, ses travaux si favorablement accueillis par le public, son dévouement à la cause de l'enseignement primaire, désignaient tout naturellement pour cette tâche.

Nos méthodes sont à réformer, dit Jules Payot. Nous avons conservé les méthodes des éducateurs du 17^{me} siècle. Méthodes excellentes pour faire de bons sujets, déplorables pour former des citoyens — méthodes excellentes pour former des consciences obéissantes, déplorables, pour former des consciences morales « autonomes », décidées à n'accepter aucune vérité morale qu'elles ne l'aient reconnue évidemment être telle — méthodes excellentes pour maintenir l'intelligence servile, déplorables pour affranchir la pensée et inspirer l'amour profond de la vérité.

Nos méthodes sont demeurées monarchiques, comme nos mœurs. *Le Volume* s'attachera à mettre les méthodes en accord avec les institutions républicaines : c'est-à-dire qu'aux méthodes passives, il substituera partout les méthodes actives, qui suscitent la recherche personnelle. Attendons *Le Volume* à l'œuvre et voyons comment il entend réaliser ce programme hardi.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Les trois Instituteurs de l'Aisne. — Sous ce titre, M. le Recteur Zeller vient de publier un petit volume que tous les instituteurs français voudront lire et faire lire à leurs élèves, grands et petits : c'est le récit, d'après des documents officiels, du dévouement héroïque des trois instituteurs de l'Aisne, Debordeaux, Poulette et Leroy, qui, en 1870, versèrent leur sang pour la patrie.

Le n^o 313 de la *Revue encyclopédique Larousse* est consacré en entier à l'éducation physique : l'éducation physique au point de vue scientifique, l'éducation physique au point de vue technique et l'éducation physique au point de vue des méthodes d'application de la gymnastique. 28 auteurs divers ont collaboré à ce numéro, qui constitue une superbe monographie des exercices corporels. Le texte est illustré de 185 gravures.

Ouvrages nouveaux : *L'année enfantine de leçons de choses et l'année enfantine d'exercices français*, par Jean Bodet (75 et 50 centimes).

Études littéraires sur les auteurs français pour l'examen du brevet supérieur, par R. Doumic et L. Levrault.

Ouvrages recommandés : *L'abstraction et son rôle dans l'éducation intellectuelle*, par Queyrat, Paris, chez Félix Alcan.

La psychologie de l'attention, par Th. Ribot, 3^{me} édition, Paris, chez le même.

Ouvrage reçu : *Hygiène intellectuelle et instruction secondaire*, par F. Ferrière, docteur en médecine, Genève, Imprimerie Paul Richter, Rue des Voirons 10, 1899. Nous donnerons prochainement un compte rendu de ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

Guide pour l'enseignement de l'histoire universelle. — Deuxième édition révisée par J.-El. David, professeur à l'École Vinet, Lausanne, imprimerie Ch. Viret-Genton, en dépôt à la librairie Payot et en vente dans toutes les librairies.

C'est là un *compendium*, comme disent les Allemands, un aide-mémoire excellent, qui rendra de bons services à toute la gent studieuse et, en particulier, à ceux qui se préparent aux examens. En une centaine de pages, l'auteur est parvenu à résumer le grand drame qui s'appelle l'histoire, de l'histoire des peuples orientaux jusqu'aux dernières questions coloniales et même jusqu'à la proposition de désarmement du czar Nicolas II. L'entreprise, certes, n'était pas aisée. Reconnaissons que M. David a su la mener à bonne fin et que son manuel abrégé, mais ne mutile nullement trente siècles de vie.

Il va de soi que c'est au maître à vivifier son enseignement, à animer cette suite de paragraphes et de dates, à décrire ou à raconter avec des paroles qui ont *comme qui dirait des couleurs*. C'est à lui de donner à ce squelette, comme le dit l'auteur, la musculature des enchaînements de cause à effet.

A travers le fouillis des faits, on suit avec aisance le *fil rouge* — le mot est de Goethe — des événements qui se rattachent à notre histoire nationale. Les faits saillants de l'histoire suisse y sont résumés en six chapitres.

Nous avons lu attentivement les paragraphes qui ont trait au XIX^e siècle. C'est clair, précis et moins aride que ne le ferait supposer un *Guide* aussi condensé. Nous n'en voulons pour preuve que les paragraphes 97 (unification de l'Italie), 99 (les Etats-Unis), 100 (unification de l'Allemagne), etc. La lecture en est facile et les idées maîtresses sont mises en vedette de main de maître.

VARIÉTÉ

Dans cent ans. Un colonel américain, prophète à ses heures, sans doute, nous ouvre quelques horizons sur ce que sera le monde à la fin du vingtième siècle.

Dans cent ans, dit ce devin d'outre-mer, New-York aura trente-sept millions d'habitants. (oui, trente-sept juste, pas un de plus). La médecine aura fait de tels progrès qu'il n'y aura plus de malades (pas même des fous). Les chevaux, le feu, la poussière, seront chose inconnues sur notre planète; le fer et l'acier auront cédé la place à un mélange de nickel et d'aluminium: « le nickalum ».

Les trains de chemins de fer auront la vitesse de l'éclair; on voyagera d'ailleurs beaucoup plus dans l'air que sur terre, à l'aide de l'« aéronome », nouvel appareil mu par le vent.

Enfin, et ce n'est pas là le moins beau de la prédiction, un instrument dénommé « télévoir », permettra à la police de voir, d'un coup d'œil, tout ce qui se passera dans une ville et de suivre à la piste tout individu suspect; on ne dit pas, par exemple, si les filons se serviront du dit instrument pour épier, à leur tour, les mouvements de la police.

Et maintenant que ceux qui ont des doutes patientent seulement cent ans, ils pourront alors, en toute connaissance de cause, présenter leurs objections.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Degré inférieur (2^{me} année).

Une première leçon de conjugaison.

(Conjugaison orale.)

Cette leçon se rattache à une série d'entretiens (leçons de choses, exercices de lecture, d'écriture, de récitation) dont le sujet principal est : *la récolte des fruits en automne*.

Les travaux auxquels celle-ci donne lieu sont donc bien connus : ils serviront de base à une première leçon de conjugaison. Dans ce but, le maître choisit sous la dictée des élèves un certain nombre de verbes qu'il écrit pour mémoire au tableau noir : Ex. :

1. Ramasser des pommes.
2. Porter un panier de raisin au malade.
3. Récolter des noix.
4. Arracher des pommes de terre.

Scier. — Nous voulons apprendre à connaître les différentes manières de dire ce que l'on fait soi-même ou ce que l'on voit faire.

Un élève est désigné pour simuler l'action et il dit ce qu'il fait : *Je ramasse des pommes*. Un second élève l'imité à son tour et répète les mêmes paroles. Si la classe est mixte, s'adresser alternativement à une fillette et à un garçon ; l'un et l'autre énoncent cette action de la même manière : *Je ramasse des pommes*. Enfin tous les élèves simultanément doivent, sur l'ordre du maître, sortir des bancs, faire le simulacre de l'action et dire ce qu'ils font individuellement. (Langage en chœur.)

Même exercice avec les exemples suivants : *Je porte un panier de raisin*. — *Je récolte des noix*. — *J'arrache des pommes de terre*.

Voilà pour l'élocution. Il faut en tirer la règle de l'emploi du pronom *je* et de la première forme du verbe. (L'expression technique *1^{re} personne* est à rejeter pour le moment ; elle amène de la confusion dans l'esprit du jeune écolier). Cette généralisation peut s'effectuer ainsi : Dites encore une fois ce que vous faites, sans mimique. *Je ramasse des pommes*, etc.

De qui parlez-vous ? — Quel mot employez-vous pour dire ce que fait chacun de vous ? — Vous employez donc tous le même mot *je*, mais portez-vous tous le même nom ? — Quand vous servez-vous du mot *je* au lieu de votre propre nom ? — D'où cette règle générale :

On se sert du mot *je* quand on parle de soi-même.

Quels mots nous apprennent ce que vous faites ? — *Je ramasse, porte, récolte, arrache*. — Dites-moi le dernier son de chaque mot : *e*. (Il ne saurait être question d'orthographe ici, puisque l'exercice est purement oral.) Quand le verbe (ou le mot d'action) se termine-t-il par le son *e* ?

Règle : Le verbe qui dit ce que je fais a pour dernier son *e*.

Cela est souvent, mais pas toujours vrai ; vous le verrez bientôt.

Tout à l'heure, chacun me disait ce qu'il faisait. Maintenant vous direz à un de vos camarades ce qu'il fait.

Albert, viens faire ce qui est indiqué au tableau. Louis lui dira ce qu'il fait : *Tu ramasses une pomme*.

Une écolière, puis toute la classe dit à Albert : *Tu ramasses une pomme*.

Même exercices avec les autres exemples.

Emploi du mot *tu* :

Quand on parle à un camarade, on se sert du mot (pronom) *tu*.

Nouveau Larousse Illustré

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL

EN SEPT VOLUMES

Sous la direction de M. Claude AUGE



AUGMENTATION

du prix de souscription

Au 1^{er} Novembre 1899, le prix de souscription sera augmenté de 10 francs et porté en conséquence à

180 francs en fascicules, séries ou volumes brochés.

215 francs en volumes reliés demi-chagrin.

Lorsque la maison Larousse a commencé la publication du Nouveau Larousse illustré, elle a fixé un premier prix de souscription bien inférieur au prix réel de ce magnifique ouvrage. Elle voulait ainsi offrir un avantage sérieux à ceux qui lui témoignaient à l'avance une sympathique confiance.

Des augmentations de prix, en rapport avec l'importance de l'ouvrage, devaient nécessairement se produire par la suite et c'est ainsi que le prix de souscription fut successivement porté à 150, 160 et 170 francs, prix actuel.

Une nouvelle augmentation de prix de 10 francs va avoir lieu le 1^{er} novembre prochain. Elle ne peut manquer de décider ceux qui ont tardé jusqu'ici à souscrire à ce merveilleux Dictionnaire encyclopédique, sans rival pour l'abondance et la richesse de l'illustration, la précision et l'impartialité du texte, le nombre et l'intérêt des cartes et tableaux en couleurs, l'exécution matérielle, etc., et qui compte déjà plus de 75 000 souscripteurs !

Nous ne saurions donc trop vous engager à profiter du délai qui vous est accordé pour souscrire encore aux prix actuels, qui cesseront d'être en vigueur le 31 octobre :

170 francs en fascicules, séries ou volumes brochés,

205 francs en volumes reliés demi-chagrin.

Adresser sans retard le bulletin de souscription ci-après, les nouveaux prix devant être appliqués strictement à partir du 1^{er} novembre prochain.

N.-B. — Dès que votre souscription sera inscrite vous recevrez les fascicules, séries ou volumes parus, suivant le cas.

Le 3^e volume paraîtra en février 1900. Il ne contiendra pas moins de 12 planches en couleurs : Costumes (4 pl.), Couronnes héraldiques (1 pl.), Décorations (3 pl.), Dignités (2 pl.), Drapeaux (2 pl.) et plusieurs cartes, également en couleurs.

Prière de communiquer.

Ce prospectus (oct. 1899) annule les précédents.

En souscrivant, on reçoit immédiatement, franco de port, tout ce qui a paru.

Le Nouveau Larousse illustre formera 7 volumes in-4°, imprimés sur trois colonnes, dans le même format que le *Grand Dictionnaire Larousse* (32 X 26). Rédigé par des écrivains et des savants éminents, donnant sur chaque chose l'essentiel, le **Nouveau Larousse illustre** est fait sur le même plan que son célèbre devancier. Il tient compte des données les plus récentes de la science et de l'érudition dans toutes les branches des connaissances humaines : histoire, géographie, mythologie, biographie, types littéraires et sociaux, mœurs et coutumes, linguistique, analyse de toutes les œuvres marquantes de la littérature et des beaux-arts (peinture, sculpture, architecture, musique, théâtre), sciences mathématiques, sciences physiques et naturelles, sciences appliquées, chimie, médecine, art vétérinaire, agronomie, technologie, économie rurale, droit usuel, art militaire, marine, pédagogie, vie pratique, sports, etc.

La richesse du vocabulaire est incomparable : les mots les plus nouveaux, l'argot, les mots étrangers qui se sont introduits peu à peu dans notre langue, les termes vulgaires, etc., y trouvent place.

Les questions philosophiques, politiques, religieuses et sociales sont traitées avec l'impartialité la plus absolue.

Une large place est faite à l'*illustration*, d'une importance si capitale aujourd'hui dans un ouvrage de ce genre. Dans le **Nouveau Larousse illustre**, partout l'image est l'auxiliaire de l'idée.

Des milliers de gravures, exécutées spécialement pour le Dictionnaire, complètent le texte et le rendent plus aisément compréhensible.

Des portraits nombreux, dessinés d'après les documents les plus dignes de foi, fixent l'image des personnages illustres de tous les temps et de tous les pays.

Des tableaux synthétiques facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.

Enfin, des cartes en noir et en couleurs, soigneusement mises à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.

COMPARER avec les ouvrages similaires
à tous les points de vue : Texte, Illustrations, Cartes, etc.

MODE DE PUBLICATION

Le **Nouveau Larousse illustre** est publié par fascicules de 16 pages à 50 centimes qui paraissent chaque semaine depuis le 1^{er} avril 1897. Les volumes comprendront chacun au moins 52 fascicules. On peut recevoir l'ouvrage par fascicules chaque semaine, par séries brochées de 16 fascicules tous les deux mois environ, ou par volumes, brochés ou reliés, au fur et à mesure de l'apparition.

SOUSCRIPTION A FORFAIT

Jusqu'au 31 octobre 1899

170 francs en fascicules, en séries, en volumes brochés.

205 francs en vol. rel. demi-chag. (fers spéciaux de E. GRASSET.)

Paiement à raison de **10 francs par trimestre**, sur quittances postales présentées à domicile, sans frais pour l'acheteur.

N.-B. — La souscription à forfait garantit le souscripteur contre toute augmentation de prix, quel que soit le nombre de fascicules à paraître.

Ci-contre un bulletin de Souscription.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

10 FRANCS
PAR TRIMESTRE

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL
EN SEPT VOLUMES

Prix de la
Souscription à forfait } **170 fr.** en fascicules, séries,
jusqu'au 31 octobre 1899 } **205 fr.** en volumes reliés.

Payables par **traites trimestrielles de 10 francs**
(La première traite est payable le 5 du mois qui suit la date de souscription.)

N. B. — La souscription à forfait garantit le souscripteur contre toute augmentation de prix, pendant la publication de l'ouvrage, quel que soit le nombre de fascicules à paraître.

Je, soussigné, déclare souscrire à un exemplaire du **Nouveau Larousse illustré, en sept volumes, au prix à forfait de (170 ou 205 francs)** que je m'engage à payer par traites trimestrielles de 10 francs, la première au 5 du mois prochain.

L'ouvrage devra me parvenir } par fascicules.
**Franco de port, au fur et } par séries de 10 fascicules.
à mesure de l'apparition . } par volumes brochés. } Diffé-
par vol. reliés demi-chagrin. } les modes
(rouge, noir ou vert) } choisis.**

Nom (bien lisible) _____

Qualité _____

Adresse _____

Gare la plus proche _____

A _____, le _____

SIGNATURE

Remplir ce bulletin et l'adresser avant le 1^{er} novembre 1899,
à la **Librairie F. PAYOT, à LAUSANNE.**

francs, en fascicules, séries
ou volumes brochés.
francs en volumes reliés.

180
215

Au 1^{er} Novembre 1899
le prix de souscription sera de

NOUVEAU
LAROUSSE
ILLUSTRÉ

en sept volumes

NOUVEAU DICTIONNAIRE LAROUSSE ILLUSTRÉ EN SEPT VOLUMES

Timbre
d'un
centime.

LIBRAIRIE F. PAYOT

Rue de Bourg, 1

LAUSANNE

en sept volumes

NOUVEAU
LAROUSSE
ILLUSTRÉ

Deuxième forme du verbe :

Le verbe qui dit ce que fait quelqu'un à qui on s'adresse, a pour dernier son *e*. Nous apprendrons plus tard comment on écrit ce dernier son.

Enfin vous me direz à moi-même ce que fait votre camarade Edmond. (Celui-ci simule l'action). Un élève dit : *Edmond ramasse une pomme. — Il ramasse une pomme.*

Aline vient remplacer Edmond. Ses camarades disent à tour de rôle ou ensemble :

Aline ramasse une pomme. — Elle ramasse une pomme.

Exercices répétés avec d'autres exemples. D'où la règle générale :

Quand on parle de quelqu'un on dit *il*, si c'est un garçon ou un homme ; *elle*, si c'est une fille ou une femme. Et cette remarque :

Le verbe qui dit ce que fait quelqu'un de qui l'on parle a pour dernier son *e*.

RÉCAPITULATION : Les mots *je, tu, il, elle*, servent à désigner une seule personne ; on dit *je* quand on parle de soi, *tu* quand on parle à quelqu'un, *il* ou *elle* quand on parle de quelqu'un.

Dans tous les cas, le dernier son du verbe est *e*.

Une deuxième leçon initiera aux formes du pluriel des verbes en *er* et à l'emploi des pronoms *nous, vous, ils, elles*. Puis l'on étudiera la manière d'écrire toutes ces formes ; on apprendra alors à connaître le *sujet* et les *terminaisons* du verbe.

C. BAUON.

LEÇON DE CHOSES ET DE COMPOSITION

Degré intermédiaire.

Une échelle.

L. PRÉPARATION ORALE, INTRODUCTION. — Le maître. L'autre jour, vous avez remarqué ce couvreur qui réparait le toit du collège, comment y est-il monté ? — R. Avec une échelle. — Bien. Nous allons nous occuper aujourd'hui de cet objet. Le maître inscrit au tableau le titre de la leçon.

Voyons, Louis, quand tu veux monter au 2^e de votre maison, par où passes-tu ? — Je monte l'escalier. — Et quand la porte serait fermée absolument ou en cas d'incendie, comment feraient les pompiers ? — Ils prendraient une échelle. — L'autre jour, nous avons vu passer le ramonneur, que portait-il sur son épaule ? — Une échelle. — Qui pourrait me dire encore à qui l'échelle est indispensable ? — Après un instant, on finit par trouver : L'échelle sert au paysan pour monter au grenier, au galetas, au fenil, au jardinier pour tailler ou émonder les arbres, pour cueillir les fruits. — L'entretien continue. — Qui a vu travailler le gypcier ? De quoi se sert-il pour atteindre le plafond ? Cette échelle est-elle comme les autres ? — Non, elle est double. — Quel est son avantage ? Qui utilise encore cette sorte d'échelle ? — Le ferblantier, le tapissier, le menuisier, le poëlier, le négociant, le jardinier.

Qui a déjà vu un cirque ? Voyons, Jules, n'y as-tu pas remarqué une échelle de corde ? — Description sommaire. — Ce matelot de « la Cornéha » dont nous lisons l'histoire l'autre jour, comment montait-il au sommet du mât ? Qu'avait-il soin de faire avant d'y monter ? Pourquoi sentait-il le besoin de prier ?

Vous voyez, mes amis, les multiples usages de l'échelle. Récapitulons ce que nous avons dit jusqu'ici. Un élève fait, à l'aide des mots tracés au tableau, un compte rendu sommaire.

Nous pouvons maintenant définir une échelle. Après quelque hésitation et à l'aide de questions adroitement posées, on arrive à dire que l'échelle est une sorte d'escalier portatif. — Remarque pour les maîtres. — Il ne faut jamais déhuter par la définition dans l'étude d'un objet. En effet, toute définition est un travail

abstrait résultant d'une généralisation ; dans le plan élaboré après la leçon orale, on peut lui rendre la première place.

De quoi se compose une échelle ordinaire ? Le dessin, ou mieux encore l'objet lui-même, peut venir en aide. L'élève trouvera facilement les deux montants, les échelons. — Quelle est sa forme ? — Un trapèze. — Pourquoi la base est-elle plus large ? Comparaison avec l'échelle double, l'échelle de corde, l'échelle de sauvetage.

Pour que l'échelle soit solide, quelle précaution faut-il prendre ? — L'incliner suffisamment, assurer le pied de l'échelle, appuyer le haut. Écris ; précautions à prendre.

Voici un thermomètre. Que voyez-vous de chaque côté du tube ? Comment appelle-t-on ces traits ? — Des degrés. — Bien ; à quoi ressemble cette série de degrés ? — A une échelle. — C'est précisément le nom qu'on lui a donné. Il en est de même du baromètre. Écris au tableau : échelle thermométrique, barométrique.

Voyez la carte de la Suisse ; au bas, à gauche, vous remarquez cette double ligne. Lisez : échelle, scale, en italien. Plus tard, je vous montrerai la grande utilité de cette échelle géographique, pour le moment, il vous suffira de savoir qu'elle sert à mesurer les distances sur la carte.

II. PLAN ET VOCABULAIRE. — 1. Une échelle : escalier portatif. 2. De quoi elle se compose : montants, bâtons ou échelons, pied, sommet. 3. Usages de l'échelle ordinaire : atteindre un objet ; — agriculteur, fenil, galetas ; jardinier, ferblantier, tapissier, menuisier, poêlier, négociant, ramoneur ; « précautions à prendre ». 4. Espèces d'échelles ; leur utilité : échelle double, échelle de corde, de sauvetage. 5. Applications diverses du mot échelle : barométrique, thermométrique, géographique.

Développement.

L'échelle est une sorte d'escalier portatif. Elle se compose de deux montants en bois ou en fer entre lesquels on a fixé, à des intervalles égaux, de petits bâtons appelés échelons. On y distingue le pied et le sommet.

Les usages de l'échelle ordinaire sont nombreux et variés. D'une manière générale on s'en sert chaque fois que l'on veut atteindre un objet haut placé. L'agriculteur l'emploie à la grange pour arriver au fenil, au grenier ; il l'utilise pour cueillir les fruits, les cerises surtout, pour tailler et émonder les arbres. Le ferblantier et le couvreur ont besoin d'une échelle pour monter sur le toit, le ramoneur pour pénétrer dans les cheminées. — Certaines précautions sont nécessaires en se servant d'une échelle. Il faut s'assurer que le pied repose sur un sol résistant, et que l'inclinaison soit suffisante. En examinant si les montants ou les échelons sont en bon état, on éviterait souvent des accidents et des chutes graves.

Oltre l'échelle ordinaire, on fabrique encore des échelles doubles qui se composent de deux échelles reliées au sommet par une solide charnière. — On peut ainsi écarter le pied à volonté et obtenir une solidité parfaite. L'échelle double est indispensable au plâtrier ou gypcier, au peintre en bâtiment, au tapissier pour badigeonner ou tapisser un appartement. Elle est utile au négociant pour prendre un objet au-dessus de sa portée, au jardinier pour tailler les petits arbres ou en cueillir les fruits. Dans la marine, dans certaines industries, on a recours aux échelles de corde, faites comme les échelles de bois, mais s'attachant à l'aide de crochets ordinairement en fer. — Les pompiers et les corps de sauvetage utilisent des échelles spéciales dont le sommet se termine par une lige de fer recourbée qui permet de les fixer à une fenêtre depuis l'extérieur.

Par analogie, on appelle encore échelle une ligne divisée en parties égales, répondant à une longueur connue. Elle sert à mesurer la distance entre deux points

sur un plan ou une carte géographique. Enfin la série des degrés tracés sur la planchette d'un thermomètre a reçu également le nom d'échelle.

III. APPLICATIONS

1. *Récitation* : Les cerises de ma grand'mère, par J. Olivier : Dupraz et Boujour, page 444.
2. *Histoire biblique* : L'échelle de Jacob, Genèse : v. 10 à 13.
3. *Écriture* : Le mensonge est un échelon qui conduit au crime.

H. GANTZ

COMPOSITION

Degré supérieur.

Le sapin ambitieux.

PLAN. — Un jeune sapin n'est pas content de son sort. Il souhaite d'avoir des feuilles d'or ; il les obtient, mais elles lui sont enlevées par un homme. Il désire ensuite des feuilles de verre ; l'orage les brise. Enfin, il demande un feuillage velouté ; une chèvre le broute. Conclusion.

DÉVELOPPEMENT

Il y avait une fois un jeune sapin sans expérience qui gémissait sur son sort. « Ah ! disait-il, ces lignes uniformes de pointes vertes qui s'étendent le long de mes branches sont bien laides. J'ai le cœur un peu plus fier que mes voisins et me sens fait pour être habillé d'une autre sorte. Je voudrais avoir un feuillage doré ».

Le génie de la montagne l'écoute, sourit, fait un signe, et le lendemain matin, le jeune présomptueux se réveille avec des feuilles d'or. Le voilà tout radieux, qui s'admire, se pavane et regarde orgueilleusement ceux qui, plus sages que lui, n'envient point sa rapide fortune. Le soir, arrive un homme qui détache chacune de ces feuilles d'or, les met dans son sac et s'en va, laissant le pauvre arbre entièrement nu, des pieds à la tête.

« Hélas ! dit-il, étourdi que je suis, je n'avais pas songé à la cupidité de l'homme. Comme celui-là m'a dépouillé ! Maintenant il n'y a pas dans la forêt une petite plante plus pauvre que moi. J'ai eu tort de désirer ces pièces de métal qui excitent de si ardentes convoitises, et maintenant je voudrais bien ne pas rester dans ma honteuse nudité. Si j'avais un vêtement de verre ! Cela serait magnifique, et l'homme rapace n'aurait nulle envie de me dépouiller. »

Le lendemain matin, le sapin se réveille avec des feuilles de verre qui se balancent légèrement au souffle de la brise et refusent au soleil comme de petits miroirs. De nouveau, il est tout réjoui et tout fier. De nouveau dans son étincelante parure, il regarde dédaigneusement ses voisins. Mais le ciel se couvre de nuages. Le vent se lève, mugit, éclate, et d'un coup de son aile noire, brise les feuilles de verre.

« Je me suis encore trompé, dit l'innocent arbrisseau des bois, en contemplant les débris de son luxe perdu. Ni l'or, ni le verre ne sont faits pour décorer les forêts. Je serais moins brillant, mais plus tranquille, si j'avais un bon feuillage, doux et velouté comme celui du noisetier. »

Le troisième vœu est accompli, et en renonçant à ses vanités premières, l'ambitieux sapin avait encore le plaisir de se croire mieux vêtu que les arbres de son espèce. Mais des chèvres passent par là ; elles aperçoivent ses feuilles nouvellement écloses, si tendres et si fraîches, les prennent à belles dents et n'en épargnent pas une.

Le malheureux sapin, humilié, désolé de ses erreurs, n'aspirait qu'à reprendre sa forme primitive. Il obtint encore cette grâce, et jamais, depuis, il ne s'avisa de souhaiter une autre condition.

(D'après X. Marmier.)

F. MEYER.

DICTÉES

Degré intermédiaire.

RÈGLE. L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

En automne.

En automne, la nature a un aspect *charmant*. Dans les prés *verts*, croissent les fleurs *violette* des colchiques. Les branches des arbres s'inclinent sous le poids des fruits *mûrs*. Nous pouvons cueillir les poires *jaunes et juteuses*, les pommes *rouges*, les pêches *volontées*, les châtaignes *brunes*. Les grappes *dorées* pendent aux ceps.

Dans les airs volent de *nombreuses* troupes d'*oiseaux* : grives *gourmandes*, geais *criards*, pies *lanarides*, pigeons *réveurs*. Tous ces *oiseaux* semblent profiter des *derniers beaux* jours. On dirait qu'ils ont hâte de jouir des *chauds* rayons du soleil, avant que viennent les journées *tristes, sombres et froides* de l'hiver.

F. MEYER.

Degré supérieur.

Participe passé (récapitulation.)

Les vendanges.

Les jours *enchantés* du printemps ont *failli*. Les mois brûlants de l'été se sont *écoulés* à leur tour. Nous sommes *arrivés* maintenant aux journées brumeuses de l'automne. Les raisins ont *mûri* sur les coteaux ; les grappes *dorées* ont *reçu* les *chaudes* caresses du soleil. L'heure de la récolte est *venue*.

De bon matin, les vignerons se sont *levés*. Ils ont *gagné* les vignes. Les jeunes filles ont *cueilli* les grappes encore *couvertes* de rosée. Partout ont alors *éclaté* des chansons *connues et aimées, entrecoupées* de rires *perlés* et de gais propos.

À midi, les travailleurs se sont *arrêtés*. Ils ont pris leur modeste repas et se sont *reposés* pendant quelques minutes, puis ils ont *recommencé* l'œuvre un instant *interrompue*.

Le soir, les vendangeurs sont *rentrés* au village. Ils ont *passé* la veillée au pressoir. Là, les grappes *vermeilles* ont été *servées* et des flots de vin *doux* ont *coulé* dans les cuves profondes. Tous ont *bu* la *liqueur sucrée* que Dieu a *envoyée* aux hommes pour les récompenser d'une année de pénibles travaux. F. MEYER.

Le douillet.

Le douillet évite l'ombre, fait l'humidité du matin, la chaleur du jour, la rosée du soir, et redoute sans cesse quelque chose, parce que tout, suivant lui, peut porter atteinte à sa frêle constitution.

Il a un thermomètre dans sa poche, afin de se tenir sans cesse à la molle température des orangers.

Le douillet s'effraie d'un rhume, s'inquiète pour une engelure et consulte la faculté pour un hoquet ; étendu dans un fauteuil bien rembourré, entouré de coussins, casematé derrière une double haie de paravents, il se fâche le pouls, en compte les pulsations, et tient un journal de sa santé. PETIT-SENN.

EXPLICATIONS. — *Petit-Senn*, littérateur genevois contemporain, né à Genève en 1794, mort en 1870. Auteur des *Bluettes et lantades*. — *Le douillet*, celui qui se montre trop sensible, trop délicat. — *Redoute*, craint fort. — *Frêle*, qui est fragile, délicate. — *Engelure*, inflammation de la peau des mains ou des pieds causée par le froid. — *La faculté*, corps des professeurs chargés de l'enseignement de la médecine. — *Hoquet*, mouvement convulsif de l'estomac. — *Casematé*, caché. — *Paravents*, assemblage de châssis mobiles recouverts de papier ou de toile pour se garantir du froid. — *Pouls*, battement des vaisseaux qui portent le sang vers les diverses parties du corps.

Diversité de l'organisation des animaux.

Chaque animal a sa façon de se nourrir, de se loger ; chacun a son métier qui le fait vivre. Et, bien entendu, chacun a les outils de son métier, je veux dire les organes nécessaires à ses travaux, à ses fonctions, à sa manière de vivre, en un mot. Et, parmi ces outils naturels, il en est de si étonnants, de si bizarrement construits ! Les plus petits parmi les animaux sont souvent les plus curieux à étudier sous ce rapport. Cet insecte brillant, cette mouche qui voltige, elle a une petite pompe pour sucer le suc miellé des fleurs au fond des calices, et de petites brosses pour recueillir la poussière dorée des étamines. Celui-ci, qui brille comme un rubis dans un rayon de soleil, est un menuisier, qui a des scies et des vrilles pour scier et percer le bois ; cet autre découpe les feuilles en dentelle avec ses petits ciseaux. Il y a des insectes qui sont mineurs, et ceux-là ont pioche et pelle pour creuser la terre ; d'autres sont maçons, et sont munis de truelles pour gâcher et appliquer le mortier. Certaines chenilles sont fileuses, et filent un joli peloton de fine soie ; elles sont pourvues d'une filière semblable à la filière de l'ouvrier qui fabrique de minces fils d'or pour broder les étoffes. L'industrielle araignée a les outils nécessaires à son métier de tisserand. Des insectes carnassiers, qui font la chasse aux autres, s'en vont en guerre couverts d'une cuirasse brillante et solide, armés de lances et de poignards. L'innocent ver-luisant, qui fait sa promenade dans l'herbe par les belles nuits d'été, porte sa petite lanterne. L'affreux scorpion, qui est un empoisonneur, a sur lui sa petite fiole de poison ! Ah ! combien on découvre de choses curieuses et surprenantes quand on examine avec quelque attention le premier animal venu, grand ou petit, et qu'on remarque comment chacun de ses organes est construit, disposé pour l'usage auquel il est destiné, approprié à sa fonction !

(A travers nos campagnes.)

CH. DELON.

VARIÉTÉ

Edelweiss.

L'edelweiss exerce sur les touristes un prestige particulièrement séducteur, irrésistible. Chaque année, les journaux suisses racontent la mort de gens qui se sont tués en voulant cueillir cette blanche fleur étoilée. Si ce « morceau de flamme » est une noble fleur — edel, noble ; weiss, blanc — elle a le triste mérite de vendre chèrement sa noblesse. Cette plante n'est pas rare ; elle se conserve sans se faner, voilà tout, et l'on ne comprend pas que des personnes sensées exposent leur vie pour une de ces fleurettes.

Un jeune poète, Ernest Bussy, séjournait au Pays-d'Enhaut ; gravement malade, il regrettait beaucoup de ne pas pouvoir aller cueillir l'edelweiss. Et Lambert de le consoler par cette lettre charmante, où il exécute comme à plaisir cette fleur perfide :

« N'allez point à la chasse de l'edelweiss, gibier vulgaire... il n'y a que ça sur quelques-uns des sommets qui dominent Châleau-d'OEux et Rougemont. Je ne sais ce qui vaut à cette mauvaise herbe de la Sibérie, très abondante dans nos montagnes, sur les pentes calcaires, ce prestige de rareté. Pour la Sibérie, ce terme de mauvaise herbe est juste ; les prisonniers l'y raclent au bord des chemins ; c'est le foin des prés secs, dont les vaches se détournent, espère de rebut et méprisée. Dans les Alpes, elle n'est pas commune à ce point, il s'en fait ; mais on la trouve néanmoins un peu partout, et très abondamment dans certaines régions. Elle descend très bas et s'accommode fort bien de la culture à la plaine. Je sais un horticulteur qui en envoie dix ou vingt mille pots par an en Angleterre. Article de commerce ! L'edelweiss cultivé devient énorme, démesuré, laid en proportion ; mais les badauds admirent cette pesante horreur. Ses titres à la poésie sont le nom qu'il porte, beaucoup moins poétique en français (cotonnière ou

flanelle), son goût pour les lieux escarpés, et son industrie à se filer de chauds vêtements. Et puis, on s'est mis en tête que les poursuites dont il est l'objet vont le détruire, ce qui amuse beaucoup les botanistes, mais ce qui n'empêche pas le public, en général, de le mettre au rang des races persécutées et de lui vouer l'intérêt qu'on doit au malheur. Consolez-vous donc de ne pouvoir chasser l'edelweiss !... Il y a dans les prairies qui entourent votre chalet vingt plantes qui le valent bien. »

L. et J. MAGNIN.

COMPTABILITÉ

Note d'un jardinier.

Pendant l'été 1899, le jardinier Pidoux a fourni à Madame Monod, ce qui suit : 27 têtes de salade à f. 0,10 pièce ; 42 têtes de choux à f. 2 la douzaine ; 6 bottes d'asperges à f. 0,45 la botte ; 2 bottes de salaisils à f. 0,35 la botte ; 5 choux-fleurs à f. 0,55 pièce ; 3 chaînes d'oignons à f. 0,60 l'une ; 6,4 kg. de fraises à f. 1,25 le kg. ; 7,5 kg. de cerises à f. 0,80 le kg. ; 60 pêches choisies à f. 0,90 la douzaine ; 3 melons à f. 1,40 pièce ; 18 coings à f. 0,70 la douzaine ; 6,25 kg. de framboises à f. 1,20 le kg.

Établissez la note.

Madame Monod, à Pidoux, jardinier.

DOIT

1899	Fr.	Cl.
Salades 27 têtes à fr. 0,10	2	70
Choux, 42 têtes à fr. 2 la douzaine	7	—
Asperges, 6 bottes à fr. 0,45	2	70
Salaisils, 2 bottes à fr. 0,35	—	70
Choux-fleurs, 5 à fr. 0,55	2	75
Oignons, 3 chaînes à fr. 0,60	1	80
Fraises, 6,4 kg. à fr. 1,25	8	—
Cerises, 7,5 kg. à fr. 0,80	6	—
Pêches, 60 à fr. 0,90 la douzaine	4	50
Melons, 3 à fr. 1,40	4	20
Coings, 18 à fr. 0,70 la douzaine	1	05
Framboises, 6,25 kg. à fr. 1,20	7	50
TOTAL	48	90

F. MEYER.

GYMNASTIQUE

Les différentes manières de jouer le saute-mouton.

Le saute-mouton simple pour élèves de 10 ans.

Les joueurs comptant d'abord pour désigner celui qui sera le mouton. A cet effet, ils se placent en cercle, et l'un d'eux pose le doigt sur la poitrine de chacun de ses camarades en comptant de un à soixante, celui qui a le numéro soixante est désigné mouton.

Le mouton se place alors sur une raie tracée sur le sol, courbe le dos, met ses deux mains sur ses genoux ou croise les bras et laisse la tête. Les autres joueurs sautent par dessus son dos en y appuyant légèrement les mains, mais sans le toucher avec les pieds. Il faut exiger une chute sur la pointe des pieds avec une bonne flexion des jambes.

A chaque tour, les sauteurs doivent franchir le mouton certains mots convenus. A l'un des tours déterminé d'avance on saute sans rien dire. Exemple : premier tour dire *Berne*, au deuxième *Pestalozzi*, au troisième, rien dire, au quatrième *Danube*.

Toute infraction aux règles établies a pour conséquence de délivrer le mouton dont le coupable prend la place, et l'on recommence par *Berne*. S'il n'y a pas d'infraction, la partie est terminée, et l'on désigne un nouveau mouton. Le même ne peut pas l'être deux fois de suite.

Le saute-mouton à la semelle. (Élèves plus âgés)

On trace sur le sol une ligne, à partir de laquelle chaque joueur saute le plus loin possible. Celui qui saute le plus loin prend le numéro un, et les autres se numérotent d'après l'ordre des sauts; celui qui a sauté le moins loin est le mouton.

Le mouton se place sur la ligne et les joueurs sautent dans l'ordre numérique. Le premier tour terminé, le mouton s'éloigne de la ligne de la longueur de son pied droit posé en équerre au milieu du gauche et augmente de la même manière après chaque tour.

Les joueurs ne doivent jamais dépasser la ligne pour sauter les quatre premiers tours; du cinquième au neuvième, ils ont le droit de faire un pas au-delà de la ligne, et après le neuvième tour, deux pas. Au douzième tour, c'est la promenade, c'est-à-dire que les joueurs font autant de pas qu'ils le désirent avant de sauter.

La partie terminée, le dernier des sauteurs prend la place du mouton.

Lorsqu'un des sauteurs marche sur la ligne, heurte la tête du mouton ou ne le franchit pas, il devient mouton, et le jeu recommence au premier tour.

Le saute-mouton aux couronnes.

On désigne le mouton de la même manière que dans le jeu précédent.

Chaque joueur roule son mouchoir en couronne et le place sur sa tête.

Au premier tour, en sautant, il le lance en avant, sans se servir de ses mains, de manière qu'il tombe au-delà du mouton.

Au second tour, les joueurs ramassent leur couronne après le saut, mais sans que les pieds puissent changer de place; ils doivent éviter, en tombant, que leurs pieds touchent une autre couronne.

Au troisième tour, on lance la couronne de la même façon, mais au quatrième tour, on la ramasse avec les dents, toujours sans changer de place.

Aux cinquième et septième tours, on la lance de la même manière, mais au sixième tour, on la ramasse en tombant sur le pied droit et au huitième sur le pied gauche.

Si un joueur manque aux règles du saute-mouton, ou bien s'il ne lance pas sa couronne au-delà du mouton, s'il ne peut la ramasser parce qu'elle est trop loin de l'endroit où il est tombé, si ses pieds portent en tombant sur une autre couronne, il prend la place du mouton.

Le saute-mouton à la poursuite.

Il n'y a aucune règle spéciale. Quand un sauteur a franchi le mouton, il va se placer à quelques pas, en mouton, lui aussi. Le joueur qui vient après a donc deux moutons à franchir successivement; le troisième sauteur franchit l'un après l'autre trois moutons, il se place et ainsi de suite. Quand tous les joueurs ont franchi le premier, celui-ci reprend sa liberté et franchit les autres à son tour. La poursuite continue indéfiniment.

On peut aussi placer les élèves en ordre ouvert sur quatre rangs, et faire simultanément la poursuite sur les quatre rangs tout autour de la salle.

E. HARTMANN.

— AVIS IMPORTANT —

Les nouveaux abonnés pour 1900 recevront l'EDUCATEUR gratuitement jusqu'à la fin de l'année. Nous donnerons prochainement la série des réformes et améliorations que nous comptons apporter au journal à partir de l'année prochaine. Notre article-programme paraîtra dans le courant de novembre.

Prière à nos amis de faire une active propagande autour d'eux, afin que l'EDUCATEUR devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.

Canton de Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ECOLES PRIMAIRES

APPEL

MM. les régents et Meses les régentes *non placés*, pourvus du brevet définitif ou provisoire, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au 15 mai 1900, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de services au département de l'instruction publique jusqu'au 20 octobre prochain, à 6 heures du soir, en mentionnant les places pour lesquelles ils se font inscrire.

Régents — *Lanay*. 1^{re} classe mixte, 1500 fr. par an et autres avantages légaux.

Régentes. — *Aigle*. 5^e classe garçons, 1200 fr. par an, pour toutes choses. — *Lavey*. Ecole mixte de *Morcles*, 700 fr. par an et autres avantages légaux. — *Ste Croix*. Ecole mixte de *La Gittaz*, 900 fr. par an et autres avantages légaux.

APPEL

MM. les régents et Meses les régentes *non placés*, pourvus du brevet définitif ou provisoire, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au 15 mai 1900, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de services au département de l'instruction publique jusqu'au 18 octobre prochain, à 6 heures du soir, en indiquant les places pour lesquelles ils se font inscrire.

Régents. — *Ogens*. 1^{re} classe mixte, 1400 fr. par an et autres avantages légaux. — *Ollon*. 1^{re} classe mixte, 1400 fr. par an, 150 fr. d'indemnité de logement, jardin et bois nécessaire.

Régentes. — *Champagne*. 1^{re} classe mixte, 900 fr. par an et les autres avantages légaux. — *Gossens*. Ecole mixte, 900 fr. par an et autres avantages légaux. — *Bercher*. 1^{re} classe mixte, 900 fr. par an et autres avantages légaux. — *Grandevant*. Ecole mixte, 900 fr. par an et autres avantages légaux. — *Sacigny*. Ecole semi-enfantine et ouvrages, 500 fr. par an et autres avantages légaux. — *Rolle*. 5^e classe mixte, 1050 fr. par an pour toutes choses. — *Yverdon*. 6^e classe filles, 1400 fr. par an pour toutes choses.

Département de l'Instruction publique

Il est demandé pour le Collège industriel de Ste-Croix un remplaçant temporaire capable d'enseigner l'allemand et les sciences naturelles. Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les offres de service au **Département de l'Instruction publique et des Cultes**.

ÉCOLE CANTONALE D'AGRICULTURE

Programme de l'enseignement durant l'hiver 1899-1900.

Cet enseignement est de deux semestres. Il est approprié aux jeunes gens de la campagne et porte sur toutes les branches dont la connaissance est utile à l'agriculteur.

Les cours sont gratuits pour les élèves réguliers. Les étrangers y sont admis au même titre que les ressortissants du canton.

Les cours commenceront le jeudi 2 novembre 1899, à 10 heures du matin, et finiront le 19 mars 1900.

Les jeunes gens qui désirent suivre les cours en qualité d'élèves ou d'auditeurs, doivent être âgés de seize ans dans l'année. Ils se feront inscrire *avant le 25 octobre* au bureau de l'École, au Champ-de-l'Air, en envoyant leur *acte de naissance*, leur *certificat de vaccination* et leur *carton scolaire* ou un *certificat d'études*.

Au moment de l'inscription, tous les élèves déposent une somme de fr. 5. Cette finance sera rendue à la fin du cours aux élèves réguliers qui auront suivi les leçons avec assiduité.

Les élèves devront verser chacun, pour l'assurance en cas d'accident, une somme de 2 fr. 50 cent. Ce versement leur garantit en cas d'accident corporel et professionnel pendant l'hiver 1899-1900 le paiement d'une somme de

3000 fr. en cas de décès ou d'invalidité du 1^{er} degré.

1500 fr. pour invalidité du 2^e degré.

300 à 750 fr. pour invalidité du 3^e degré.

2 fr. par jour d'incapacité temporaire de travail.

Les personnes qui sont autorisées à suivre comme élèves auditeurs les leçons de l'École sont soumises à la même discipline que les élèves réguliers. Elles paient une inscription de 5 fr. et une finance de cours de 5 fr. par heure hebdomadaire de leçon.

Le programme détaillé des cours sera expédié à toute personne qui en fera la demande franco au directeur de l'École d'agriculture au Champ-de-l'Air.



SAISON D'HIVER
Confections pour Messieurs et Jeunes Gens
Grand assortiment
de Vêtements complets depuis les prix les plus bas.
Pardessus — Manteaux Hotteurs. — Pélerines.
Gilets de chasse.
Tricots vaudois. — Caleçons. — Camisoles.
Confection sur mesure travail soigné.
Grand choix de draperie en tout genre chez
CONSTANT GACHET, AUBONNE

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Instituteurs de la campagne réalisent de beaux bénéfices en s'occupant de la n/1370

représentation

de la *tuilerie mécanique Passavant-Iselin & C^{ie}, à Bâle.*

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

CYCLE-HALL

CYCLES

Touriste

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

constructeur



Réparations

LOCATION

Première
marque suisse.

LAUSANNE

FŒTISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE
LAUSANNE ET VEVEY

Bâtons de direction

Choix très varié. — Envoi au choix.



N° 23. — Ébène et ivoire, fr. 5.—

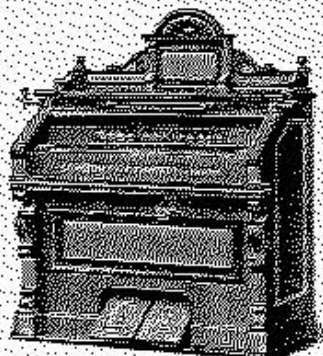
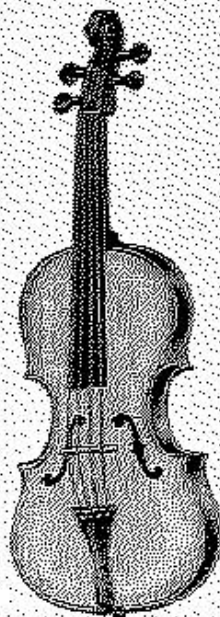
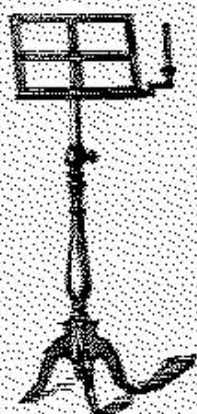


N° 24. — Ébène et ivoire sculpté, fr. 25.—



N° 45. — Ivoire, massif, fr. 30.—

Autres modèles, à partir de fr. 1.75.



Nouveau pupitre de table «Automate», s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement; article solide et élégant, à fr. 2,50 et fr. 3.—, en palissandre.

Pupitre de table en fer bronzé fr. 1.—, 1,50; le même nickelé fr. 2.—.

Pupitre à pieds (notre fabrication) en bois, très léger, fr. 7.—.

Pupitre à pieds en fer bronzé, *vis en fer*, pliable, avec double candelabre, à fr. 6.—, 7.—, 8.—. Plus solides, seignés, à fr. 10.—, 12.—, 14.— et en sus.

Etuis de violon. Grand choix depuis fr. 6.—.

Diapasons à bouche, 1 ton, fr. —, 80 et 1.—.

» » » 4 » » 2.— » 2,50.

» » » 6 » pour guitare, à

fr. 2,50 et 3.—.

Diapasons à branches, acier fin, à fr. —, 80, 1.—, 1,50, 2.— et 2,50.

Diapasons chromatiques, à fr. 5.—.

» donnant tous les accords, à fr. 6.—.

Archets, ordin., à fr. 2.—, 3.—, 4.—; premier choix à fr. 5.—, 6.—, 7.—; fermant ou vrai, depuis fr. 8.—.

Métronomes de toute première qualité, à fr. 12.—, 14.—, 15.—, 16.—, 18.—, 20.—.

Violon normal, avec tous accessoires, garanti, à fr. 40.—.

Diapason à branches, grand modèle, sur caisse de résonance, très sonore, fr. 16.—.

Prière de demander le prix-courant.

Magnifique choix d'harmoniums et pianos, neufs et d'occasion.

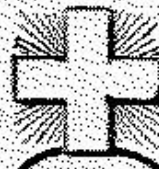
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXV^e ANNÉE — N^o 44.

LAUSANNE — 26 octobre 1899.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant: Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS: **H. Gabat**, inspecteur scolaire, Delémont.

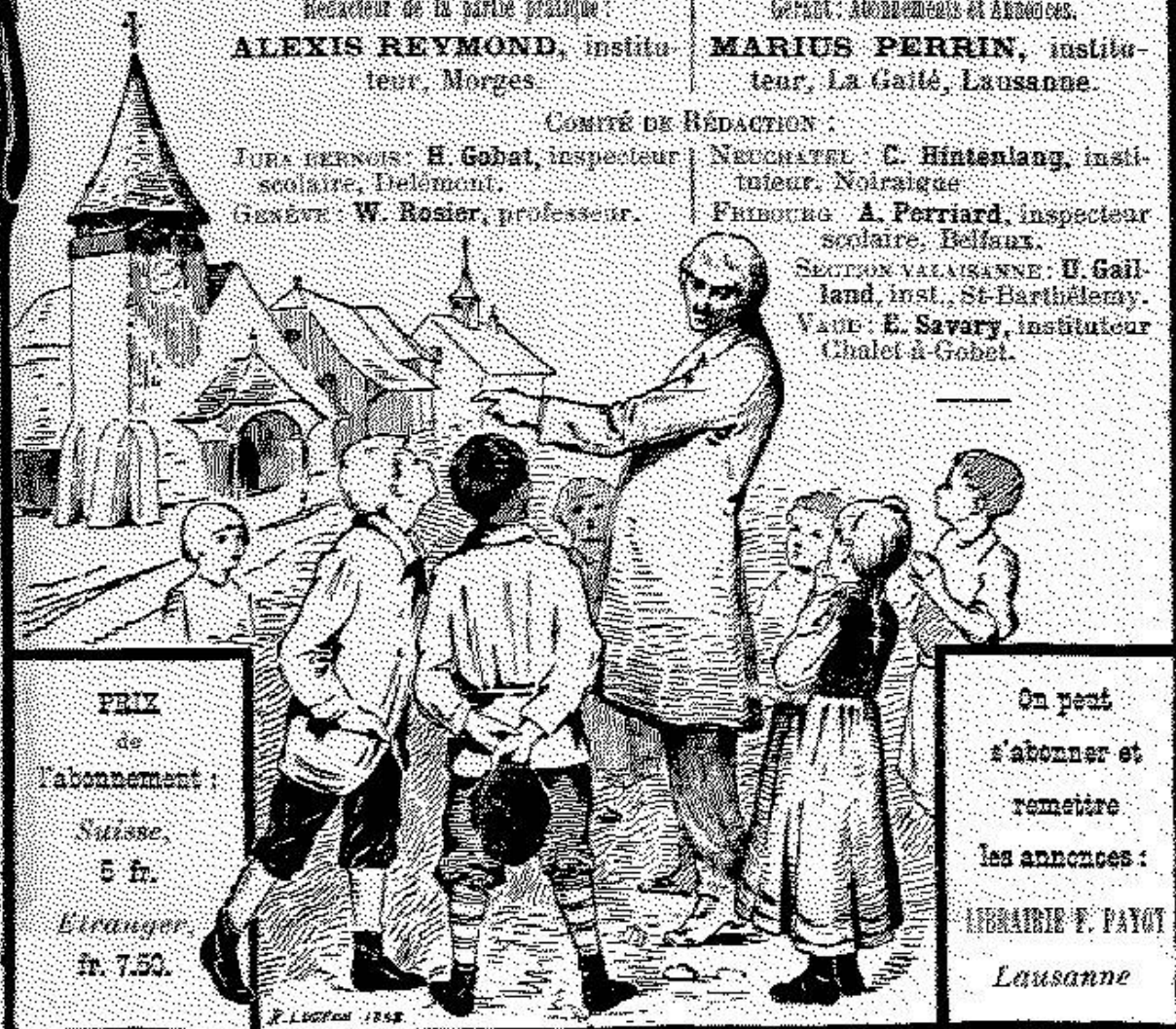
NEUCHÂTEL: **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

GENÈVE: **W. Rosier**, professeur.

Fribourg: **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Bellaux.

SECTION VALAISANNE: **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

Vaud: **E. Savary**, instituteur, Chalet à Gabet.



PRIZ
de
l'abonnement :
Suisse,
5 fr.
Étranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne

F. LÉON 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Roster , William, prof.	Genève.	MM. Dérian , J.	Oray.
Grosgrain , L., inst.	Genève.	Cornamusaz , F.	Irey.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Rochat , P.	Yverdon.
Jura Bernois.		Jayet , E.	Lausanne.
MM. Mercerat , E., inst.	Sonvilier.	Vissinand , I.	Lausanne.
Duroisin , H., direct.	Dolémeut.	Cloux , F.	Esserines.
Schaller , G., direct.	Porrentruy.	Faillietaz , G.	Giviel.
Gylan , A., inspecteur.	Corgement.	Lambert , T.	Genève.
Baumgartner , A., ins.	Biènné.	Bried , E.	Fry.
Neuchâtel.		Martin , H.	Mézères.
MM. Grandjean , A., inst.	Leclé.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.	Neuchâtel.	M. Fritsch , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrer-</i>	
M. Genoud , Léon, directeur.	Fribourg.	<i>verein</i> .	Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller		MM. Perrin , Marius, inst.	
d'Etat, prés. honoraire.	Lausanne.	trésorier.	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic.		Sonnay , instituteur.	Montdésion
président effectif.	Lausanne.	secrétaire.	a/Lausanne.
Burdet , L., instituteur			
vice-président.	Lutry.		

AGENCE DE PUBLICITE

Telephone

Haasenstein & Vogler

LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX
DEVIS DE FRAIS ET TOUTS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION
DISCRETION — CÉLÉRITÉ

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère annuelle de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les *nouveaux tarifs*, les *prospectus* et les *comptes rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

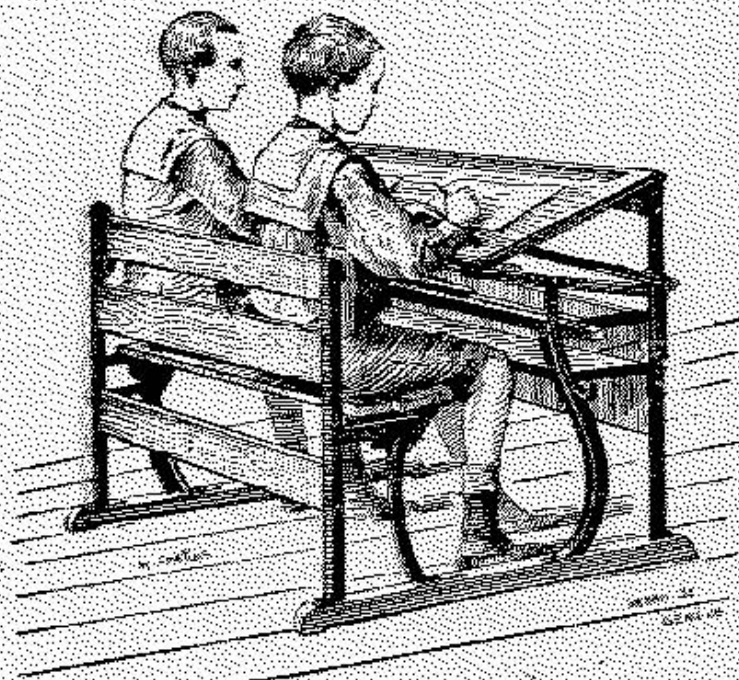
1, rue de Bourg, 1

- Guide pour l'enseignement de l'histoire universelle.** 2^{me} édition révisée par J.-E. DAVID, professeur. Cart. 1 50
- Deutsches Lesebuch für höhere Klassen** mit 32 Illustrationen, einer Karte des deutschen Reichs und einem Plan von Berlin von J. HOIXVILLE und J. HIRSCHER. Relié 4 —
- La Deuxième année d'agriculture et d'horticulture.** Culture - Zootechnie - Horticulture - Droit rural, par H. BAGUET, FRANG et GLOSSKIND. Cart. 2 50
- Le Drame des poisons.** Etude sur la Société du XVII^{me} siècle et plus particulièrement la cour de Louis XIV, d'après les archives de la Bastille, par F. FURUS-BRANTANO. Ouvrage contenant 8 planches hors texte 3 50
- Les Pèlerinages.** Poésies par Ch. FESTA, avec un portrait de l'auteur par H. ROYER 4 —
- Choses vues** par VICTOR HUGO. Nouvelle série 3 50
- Belle carte du Transvaal** en plusieurs couleurs 1 50

PUPIETRES HYGIÉNIQUES A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Systeme breveté \oplus 3925 — Modèle déposé.



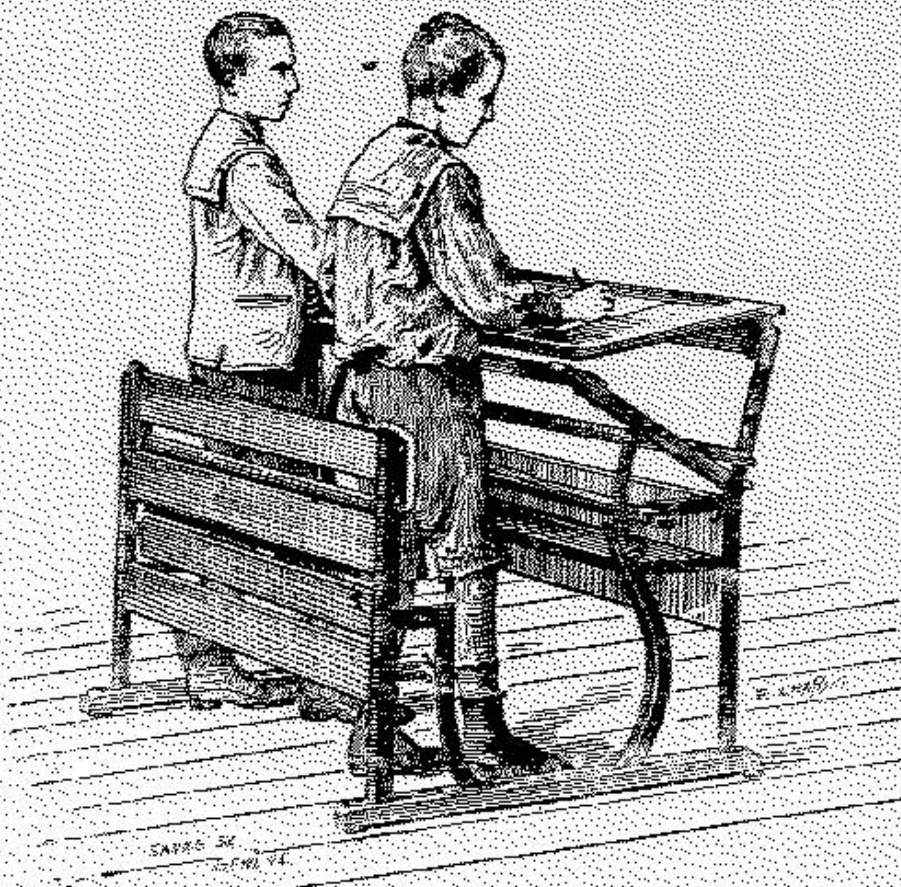
Travail assis et debout.

S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel
du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire
dans chaque localité. S'entendre
avec l'inventeur.

Modèle N° 15.



Prix du pupitre avec
banc : fr. 45.—.

Même modèle pour
filles mais avec chaise :
fr. 45.—.

*Attestations et prospectus
à disposition*

Seule médaille d'or
décernée au mobilier
scolaire. Exposition na-
tionale, Genève 1896.

